

# Newsletter

Automne 2019

Chers collègues  
Mesdames, Messieurs

En tant que président du groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI, je suis très heureux d'annoncer une circonstance particulière pour la prochaine session d'automne : notre ministre de l'Education et Conseiller fédéral Guy Parmelin viendra nous donner un premier aperçu des points clés du prochain message relatif à l'encouragement de la FRI. Au printemps de la nouvelle législature de 2020, nous participerons à l'élaboration du message FRI pour les années 2021-2024, sachant qu'il y a toujours de nouveaux impératifs et de nouvelles demandes à prendre en considération dans les discussions sur ce thème.

Le défi va consister à distinguer ce qui est important pour notre avenir de ce qui est simplement possible, en gardant l'œil rivé sur les objectifs de qualité, d'excellence et de concurrence. Le Conseil fédéral a mis l'accent sur ces mêmes objectifs lors des entretiens au sommet qui ont précédé la rédaction de la première mouture du message au printemps 2019.

J'ai donc le plaisir de vous convier à **partager notre repas le 26 septembre en compagnie de notre ministre de la formation Guy Parmelin**, orateur invité. Profitez donc de cette occasion pour vous entretenir directement avec lui des défis et des impératifs de la politique de la formation dans les années à venir.

Nous nous réjouissons de votre venue !

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats  
Président du GP FRI

## **Les meilleurs classements d'aujourd'hui ne garantissent pas les succès de demain**

Pour toutes les personnes en quête d'une formation de haut niveau et d'emplois de qualité, la Suisse reste l'un des pays les plus attrayants. C'est ce que montre l'étude « OECD Indicators of Talent Attractiveness » (Indicateurs de l'OCDE sur la capacité des pays à attirer les talents), qui compare les conditions générales offertes dans les différents pays aux travailleurs hautement qualifiés, aux entrepreneurs et aux étudiants étrangers.

La Suisse est, avec l'Australie, la Suède, la Nouvelle-Zélande et le Canada, l'un des pays de l'OCDE les plus attrayants pour les travailleurs hautement qualifiés. Les critères déterminants dans le choix d'un pays sont les meilleures conditions possibles sur le marché du travail et un « environnement de compétences » adéquat pour les travailleurs qualifiés, avec une qualité de vie élevée. La Suisse, la Norvège et l'Allemagne restent les destinations les plus prisées pour les étudiants étrangers de hautes écoles.

Pour que cela reste le cas, le cadre financier que nous offrons à la formation doit être conçu en conséquence tant au niveau national que cantonal, et les fonds destinés à l'éducation devront être augmentés ces prochaines années.

### **Message FRI 2021-2024 : Position des hautes écoles et des institutions encourageant la recherche et l'innovation**

Pour le message FRI, les acteurs du paysage suisse des hautes écoles et des institutions encourageant la recherche et l'innovation ont défini leurs priorités, dans le cadre du réseau FUTURE. Pour ces acteurs, la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), le Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF), le Fonds national suisse (FNS), la Direction de l'Agence suisse pour l'encouragement de la promotion (Innosuisse) et les Académies suisses des sciences (SCNAT), le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) est important.

Tous ces acteurs s'accordent à dire que la Suisse, en tant que place FRI, doit encore être développée et adaptée aux défis actuels. Pour y parvenir, la formation, la recherche et l'innovation devront, demain comme hier, rester prioritaires. Et les parties prenantes de souligner cela en ces termes : « *Le succès des hautes écoles cantonales, du Domaine des EPF, du FNS, d'Innosuisse et des académies dépend directement de bonnes conditions-cadres. Ces acteurs ont besoin de législations adéquates pour proposer des formations initiales et continues d'excellente qualité, pour garantir la liberté d'enseignement et de recherche et pour favoriser l'innovation. Mais ils sont aussi particulièrement dépendants de l'ouverture de la Suisse. La possibilité de collaborer dans la formation, la recherche et l'innovation avec facilité et flexibilité au-delà des frontières nationales – tant en Europe que dans le monde entier – conditionne le succès de la place scientifique suisse.* »

## **Interventions parlementaires de la session d'automne 2019**

---

### **19.3413 Mo. CF-CN Mesure de l'efficacité dans le domaine FRI Au CN le mercredi 18 septembre 2019**

#### **Proposer un contrôle tous les quatre ans, en coordination avec le prochain message FRI**

Cette motion charge le Conseil fédéral d'introduire, dans le cadre du message FRI 2021-24, un modèle visant à mesurer l'efficacité des moyens financiers engagés et des mesures prévues. Chaque année, le Gouvernement présentera au Parlement, conjointement avec les comptes, un rapport faisant état des effets produits. La mesure de l'efficacité est menée en collaboration avec au moins un organe qui soit indépendant de la Confédération.

Compte tenu de l'augmentation légitime des dépenses consacrées au domaine de la formation et de la nécessité de les utiliser de manière ciblée, une analyse d'impact est certes tout à fait souhaitable. Mais il ne serait pas très utile de l'effectuer chaque année. La motion devrait donc être modifiée afin de prévoir un contrôle tous les quatre ans, réalisé à chaque fois en coordination avec le prochain message FRI.

Cela correspondrait également au souhait du Conseil fédéral, qui estime qu'un rapport annuel supplémentaire occasionnerait des charges disproportionnées et qui propose à juste titre de présenter dans le message FRI 2021-2024 un aperçu synthétique des évaluations réalisées.

***OUI à la motion 19.3413, moyennant correctif***

**19.3418 Mo. CSEC-CN. Mesures pour réduire la sélectivité sociale.  
Au CN le mercredi 18 septembre 2019**

**Ne pas sortir du cadre FRI**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), veut charger le Conseil fédéral d'intégrer dans le prochain message FRI des mesures destinées à réduire la sélectivité sociale (par ex. : bourses d'études, formation continue, compétences de base, formation professionnelle supérieure, soutien linguistique).

Près de la moitié de la Commission s'est opposée au texte en tant que minorité. A juste titre, puisque le message FRI est conçu pour le financement du domaine FRI. De nombreux domaines où il est nécessaire d'agir en faveur de l'égalité des chances (par exemple l'encouragement dès la petite enfance, la transition du degré secondaire I au degré secondaire II) ne relèvent nullement de la compétence de la Confédération ou ne sont pas l'objet des messages FRI.

Cela dit, l'égalité des chances dans le système éducatif que souhaite promouvoir la majorité de la CSEC-N revêt incontestablement une grande importance. Les questions d'inégalité de traitement potentielle ne sont pas négligeables et méritent toute l'attention du monde politique. La Confédération et les cantons maintiennent toutefois un dialogue régulier sur les questions relatives à l'égalité des chances dans le système de formation. Dans son argumentation, le Conseil fédéral estime à juste titre que la Confédération a pris, dans les limites de ses compétences, les mesures propres à garantir l'égalité des chances dans le domaine FRI.

***NON à la mo. 19.3418***

**Réunion de session du GP FRI en automne 2019**

Au printemps 2020, le Conseil fédéral présentera son message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2021 à 2024. A l'avenir, la Suisse devra consacrer davantage de ressources à la recherche et à l'innovation ; la transition numérique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le vieillissement de la population rendent particulièrement importantes les exigences touchant la formation.

Le message est en cours d'élaboration. Des réunions ont eu lieu avec tous les intervenants. Les conditions cadres et les points clés initiaux ont été définis.

Le ministre de la formation et conseiller fédéral Guy Parmelin vous informera personnellement des points clés et des principaux défis du prochain message FRI lors de notre traditionnelle réunion de session.

## Agenda de la réunion de session

---

**Jeudi 26 septembre 2019**, à l'hôtel Bellevue Palace Berne

Début de la séance : 13h00

### Programme

12h30	<b>Apéritif et repas</b>
13h15	<b>Accueil et introduction</b> , par le Conseiller aux Etats <b>Damian Müller</b> , président du groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI
13h30	<b>« Coup d'œil sur le prochain message FRI: ses points-clés et ses défis »</b>  <b>Exposé du Conseiller fédéral Guy Parmelin</b> , Chef du Dépt. de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
14h00	Questions et discussions - réseautage
14h30	Conclusion

Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir vous saluer tous à notre rencontre de session. Nous accueillons avec plaisir votre inscription sous cette adresse : [\*\*info@pgbfi.ch\*\*](mailto:info@pgbfi.ch)

*Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et jouant (demain comme hier) le rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de porter des fruits pour le bien de tous. Je vous invite cordialement à devenir membre, vous aussi, du GP FRI.*

*Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats*

*Président du GP FRI*

### **Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI**

Nordstrasse 15 – Case postale

CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-mail [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

Internet [www.pgbfi.ch](http://www.pgbfi.ch)